

Lucerne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **11 (1920)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-110699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mune (ou association de communes) est sous la direction d'une commission composée autant que possible en majorité de femmes.

Afin de faciliter la création des écoles complémentaires de filles, il sera tenu compte autant que possible, pendant la période transitoire, des conditions locales relativement au temps de l'enseignement, au personnel enseignant, etc.

La direction de l'Instruction publique a publié en mai 1919 un nouveau plan d'enseignement des *travaux à l'aiguille*. Le programme, qui entre dans de multiples détails, fixe exactement le travail à accomplir pendant chacune des 9 années de la scolarité.

D'une manière générale, le programme fait une grande place au raccommodage. Il voue aussi beaucoup d'attention à l'ornementation. Les élèves doivent trouver elles-mêmes les motifs qui serviront à décorer leurs divers travaux. L'objet à confectionner sera toujours montré aux élèves avant d'aborder le dessin et la coupe du patron.

Enseignement secondaire. La commission de l'*Ecole normale* de Berne a proposé à la direction de l'Instruction publique, la création d'une école d'application particulière.

Le programme de mathématiques sera étendu à titre d'essai, « afin de recueillir des expériences quant au meilleur moyen d'assurer le développement intellectuel des élèves. »

Il y a eu un petit nombre de demandes d'admission. Si les nouveaux traitements n'améliorent pas le recrutement « on devra s'attendre dans un avenir très rapproché à un manque sérieux de personnel enseignant ».

Université. L'*école normale supérieure* a compté, au semestre d'été 1919, 121 étudiants dont 31 du sexe féminin : 86 dans la section des lettres et 35 (dont 2 étudiantes seulement) dans la section des sciences mathématiques.

104 étudiants (86 %) avaient un brevet primaire.

16 » (13 %) avaient un certificat de maturité.

1 » avait un autre certificat.

84 » (69 1/2 %) avaient déjà enseigné au moins un an.

37 » (30 1/2 %) n'avaient pas encore enseigné.

Lucerne.

Le 5 juillet 1918, le conseil d'éducation a adopté un règlement pour les examens de diplôme de l'Ecole de commerce (section de l'Ecole réelle).